

GIPAFOC - IA
Association Loi 1901
3 Boulevard Bâtonnier Cholet
44100 NANTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes
7, rue Roland Garros
44 700 ORVAULT

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GIPAFOC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Nous attirons votre attention sur la non-comparabilité des comptes des exercices 2019 et 2020 en raison de la loi de réforme de l'apprentissage du 5 septembre 2018 entrée en application le 1^{er} janvier 2020, et venant modifier la nature des produits de l'Association.

Tel qu'indiqué en « Faits caractéristiques » et « Informations relatives aux postes de bilan et de résultat » en page 7 et 8 de l'annexe des comptes annuels, le financement de l'Association est à compter du 1^{er} janvier 2020 obtenu par voie de facturation « au coût contrat » auprès d'opérateurs de compétences, et est comptabilisé au niveau du compte de résultat en « production vendue », contrairement aux exercices précédents pour lesquels la collecte de la taxe apprentissage et une subvention globale de la Région était reçue et comptabilisée en « subvention d'exploitation ».





Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Une attention particulière a été portée sur :

- La reconnaissance des produits de l'Association de 11 412 K€ au titre de l'exercice 2020, comprenant 10 576 K€ de chiffre d'affaires apprentissage tels que mentionnés en page 8 de l'annexe des comptes annuels,
- La valorisation des créances clients d'un montant total de 4 570 K€ présentes en solde à l'actif du bilan au 31 décembre 2020 tel qu'indiqué dans le tableau « Etat des créances » et dans la règle et méthode en page 18 de l'annexe des comptes annuels. Ces créances incluent 2 418 K€ de factures à établir au titre de l'exercice 2020 dont les produits font l'objet de notre appréciation en point précédent.
- Les provisions pour risques et charges d'un montant de 338 K€ au 31 décembre 2020, tant en matière d'engagement de retraite que de charges, présentées en page 12 de l'annexe des comptes annuels, pour lesquelles nous avons vérifié la concordance des justifications avec les éléments recueillis.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 24 mars 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;





- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 24 mars 2021

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes



Dominique GUILLET
Commissaire aux Comptes Associé

GIPAFOC - iA	Bilan actif	N° Siret 42417546100021
3 bd batonnier cholet		NAF (APE) 8532Z
44100 Nantes	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/20
		au 31/12/20
		Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01 Date de tirage 22/03/21 à 14:32:01 Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311219
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	125 107,90	120 868,18	4 239,72	6 609,56
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	125 107,90	120 868,18	4 239,72	6 609,56
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Immo. incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 675 457,72	6 926 045,06	4 749 412,66	5 055 250,40
Terrains				
Constructions	9 853 260,10	5 520 009,28	4 333 250,82	4 619 751,51
Installations techn., mat., outil	182 384,45	95 926,38	86 458,07	45 356,13
Autres immob. corporelles	1 639 813,17	1 310 109,40	329 703,77	390 142,76
Immob. corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	258 445,96		258 445,96	242 172,33
Participations selon mise en équi.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés	100 600,88		100 600,88	100 250,00
Prêts	154 486,33		154 486,33	141 922,33
Autres immob. financières	3 358,75		3 358,75	
TOTAL I	12 059 011,58	7 046 913,24	5 012 098,34	5 304 032,29
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnement				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	4 693 923,94		4 693 923,94	786 663,37
Clients et comptes rattachés	4 570 161,35		4 570 161,35	324 045,77
Autres créances	123 762,59		123 762,59	462 617,60
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Disponibilités	1 592 655,77		1 592 655,77	1 656 284,72

Impression provisoire

Cabinet
Guillet Bouju Associés

GIPAFOC - iA	Bilan actif	N° Siret	42417546100021
3 bd batonnier cholet		NAF (APE)	8532Z
44100 Nantes	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/20
		au	31/12/20
		Tenue de compte :	EURO

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01 Date de tirage 22/03/21 à 14:32:02 Page : 2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311219
Disponibilités	1 592 655,77		1 592 655,77	1 656 284,72
Charges constatées d'avance	57 571,00		57 571,00	26 080,00
Charges constatées d'avance	57 571,00		57 571,00	26 080,00
TOTAL II	6 344 150,71		6 344 150,71	2 469 028,09
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	18 403 162,29	7 046 913,24	11 356 249,05	7 773 060,38

Impression provisoire

GIPAFOC - IA

Bilan passif

3 bd batonnier cholet

44100 Nantes

Document fin d'exercice

N° Siret 42417546100021

NAF (APE) 8532Z

N° Identifiant

Période du 01/01/20

au 31/12/20

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 22/03/21

à 14:32:02

Page :

3

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 311219
Cabinet Guillet Bouju Associés			
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres		1 989 785,16	1 891 475,37
Fonds asso. sans droit de reprise		839 454,42	839 454,42
Ecart de réévaluation			
Réserves		1 036 264,23	1 036 264,23
Report à nouveau		114 066,51	15 756,72
Autres fonds associatifs		1 629 877,15	98 309,79
Résultat sous contrôle du financeur		1 629 877,15	98 309,79
Subventions d'invest. sur biens		2 982 517,90	3 216 558,90
Subventions d'investissement		2 982 517,90	3 216 558,90
Provisions réglementées			
Provisions réglementées			
TOTAL I		6 602 180,21	5 206 344,06
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges		337 732,00	218 000,00
Provisions pour risques		192 732,00	218 000,00
Provisions pour charges		145 000,00	
TOTAL II		337 732,00	218 000,00
FONDS DEDIES			
Sur subv. de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL III			
DETTES			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit		269 701,65	426 916,76
Emprunts & dettes aup. étab. crédit		269 701,65	426 916,76
Emprunts et dettes financ. divers			
Emprunts et dettes financ. divers			
Avanc. & cptes reçus/com en cours			
Av. & ac. reçus s/com. en cours			
Dettes fourniss. & cptes rattachés		3 471 625,63	1 239 126,43
Dettes fourniss. & cptes rattachés		3 471 625,63	1 239 126,43
Dettes fiscales et sociales		660 345,19	621 774,35
Dettes fiscales et sociales		660 345,19	621 774,35

GIPAFOC - iA

Bilan passif

N° Siret 42417546100021

NAF (APE) 8532Z

N° Identifiant

Période du 01/01/20

au 31/12/20

Tenue de compte : EURO

3 bd batonnier cholet

44100 Nantes

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 22/03/21

à 14:32:03

Page :

4

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311219
		Cabinet Guillet Bouju Associés		
Dettes sur immo. et cptes rattachés			1 024,62	10 069,48
Dettes sur immo. & cptes rattachés			1 024,62	10 069,48
Autres dettes			13 639,75	50 829,30
Autres dettes			13 639,75	50 829,30
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL IV			4 416 336,84	2 348 716,32
Ecart de conversion passif (V)				
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			11 356 249,05	7 773 060,38

Impression provisoire

GIPAFOC - iA	Compte de résultat	N° Siret 42417546100021
3 bd batonnier cholet		NAF (APE) 8532Z
44100 Nantes	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/20
		au 31/12/20
		Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01 Date de tirage 22/03/21 à 14:33:15 Page : 5

Détail des postes			Au 311220	Au 311219
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			5 293 542,59	5 227 028,64
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements			8 453,40	10 042,55
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			5 285 089,19	5 216 986,09
Impôts, taxes et vers. assimilés			224 491,94	219 865,71
Impôts, taxes et vers/ assimilés			224 491,94	219 865,71
Charges du personnel			3 965 789,88	3 900 635,88
Salaires et traitements			2 836 567,73	2 794 293,46
Charges sociales			1 129 222,15	1 106 342,42
Dotations aux amortis. & provisions			579 108,06	485 684,35
Amort. sur immobilisations			414 108,06	422 895,35
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges			165 000,00	62 789,00
Autres charges			23 001,59	1 911,45
Autres charges			23 001,59	1 911,45
TOTAL I			10 085 934,06	9 835 126,03
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			2 269,21	3 324,28
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 269,21	3 324,28
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				55 014,28
Sur opérations de gestion				55 014,28
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)			97 369,53	87 616,00
Partic. salariés Expansion			97 369,53	87 616,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				1 019,00
Impôts sur les bénéfices				1 019,00
Solde créditeur			1 629 877,15	98 309,79
Bénéfice			1 629 877,15	98 309,79
TOTAL GENERAL (CHARGES)			11 815 449,95	10 080 409,38

Impression provisoire

Cabinet
Guillet Bouju Associés

GIPAFOC - iA

Compte de résultat

N° Siret 42417546100021

NAF (APE) 8532Z

N° Identifiant

Période du 01/01/20

au 31/12/20

Tenue de compte : EURO

3 bd batonnier cholet

44100 Nantes

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 22/03/21

à 14:33:16

Page :

6

Détail des postes			Au 311220	Au 311219
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			11 197 464,72	744 717,75
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			11 197 464,72	744 717,75
Autres produits d'exploitation (B)			381 836,72	9 019 609,63
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			214 865,34	8 913 042,61
Reprise /prov. & transferts charge			165 314,04	86 828,79
Autres produits			1 657,34	19 738,23
TOTAL (A+B)			11 579 301,44	9 764 327,38
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			2 107,51	4 913,65
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			2 107,51	4 913,65
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			234 041,00	311 168,35
Sur opérations de gestion				16 963,35
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			234 041,00	244 205,00
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				50 000,00
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			11 815 449,95	10 080 409,38

Impression provisoire

Cabinet
Guillet Bouju Associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS*Cabinet
Guillet Bouju Associés***I. Règles et Méthodes Comptables****FAITS CARACTERISTIQUES, REGLES ET METHODES COMPTABLES****I-1 Faits caractéristiques**

Le GIPAFOC, groupement interprofessionnel pour l'apprentissage et la formation professionnelle continue, est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Il est chargé de la gestion de l'iA, l'intelligence Apprentie, centre de formation d'apprentis et qui a deux activités principales, l'apprentissage et la formation professionnelle continue.

Les états comptables de l'exercice 2020 du GIPAFOC regroupent les opérations comptables relatives à l'apprentissage et à la formation continue de l'organisme de formation iA.

♦ Le 1^{er} janvier 2020 est la date d'entrée en vigueur de la réforme de l'apprentissage, portée par la loi de 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », entraînant un changement de modèle économique pour le CFA avec désormais un financement « au contrat » par voie de facturation auprès d'opérateurs de compétences » qui l'assureront suivant un « niveau de prise en charge » préalablement déterminé par la branche – ou à défaut par accord collectif interprofessionnel – au regard des recommandations de France Compétences (instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage).

♦ Il est ainsi mis fin en matière d'apprentissage au 31/12/2019 au modèle de collecte de taxe d'apprentissage et de subventionnement global par la région.

♦ Le GIPAFOC est soumis au contrôle technique et financier de France Compétences et de la Direccte.

♦ « Information complémentaire sur la Covid 19 :

- Face à une situation d'épidémie Covid-19 sur le territoire français, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars 2020 des mesures de confinement et de restriction des déplacements impactant, directement ou indirectement, les activités de l'Association, que ce soit en termes d'organisation des équipes ou de disponibilité.
- Dans ce contexte exceptionnel, la Direction a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux, adaptation des conditions de travail et mise en application des gestes barrières).
- A la date d'arrêté des comptes, l'Association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la continuité de son exploitation. »

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**I-2 Principes, règles et méthodes comptables***Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Les comptes sont arrêtés à l'année civile.

Ceux de l'exercice de l'association ont été arrêtés selon les principes du règlement n° 2016-07 de l'Autorité des Normes comptables du 4 novembre 2016.

Ils ont été établis dans le respect du principe de prudence, de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. Informations relatives aux postes de bilan et au compte de résultat

Le GIPAFOC – iA clôture l'année 2020 avec un résultat net comptable de 1 630 K€.

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de ressources issues de l'apprentissage.

Depuis l'évolution du mode de financement à partir de 2020, le financement « au contrat » représente 90 % des produits. Ce chiffre d'affaire apprentissage représente pour l'exercice 2020 un montant de 10 576 K€ dont 2 459 K€ de C.A lié aux formations d'Audencia.

Le partenariat se poursuit avec Audencia pour les contrats en cours, et ce jusqu'à leur extinction en janvier 2023. Ce chiffre d'affaires est à reverser à Audencia.

En 2019, la subvention de fonctionnement Région Pays de la Loire et la taxe d'apprentissage représentaient 83 % des produits soit un montant de 8 320 K€ après utilisation du report de taxe d'apprentissage de 725 k€.

Le chiffre d'affaires enregistre une hausse très importante du fait de l'évolution du mode de financement (coût / contrat) et d'une bonne rentrée 2020.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus :

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

II-1 Subventions d'investissement

Il a été fait application du chapitre I- Règles de comptabilisation- du règlement CRCC n° 99-01, comme suit :

- 1) - **"les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable** par l'association sont maintenus au passif dans les fonds associatifs, sans droit de reprise dans le compte 1027".

Ceci concerne les subventions allouées en 2001 au titre de l'exercice et affectées à l'équipement mobilier.

Après analyse approfondie des subventions et au regard de la convention quinquennale 2000-2005 entre la Région et le CFA iA, les fonds associatifs doivent être considérés comme « sans droit de reprise » au lieu de « avec droit de reprise ».

La modification de l'intitulé du compte Fonds associatifs est appliquée depuis 2011.

- 2) - **"les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable** par l'association sont inscrites au compte 13 - Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

Ceci concerne les subventions allouées au titre de l'ensemble immobilier achevé en 2001 et au titre des opérations relatives au « Campus de l'Apprentissage de Nantes » réalisées de 2012 à 2015.

- 3) - **"les subventions d'équipement affectées à un bien renouvelable** par l'association sont inscrites au compte 13- Subventions d'investissement.

Après examen des subventions et au regard des conventions quinquennales 2005 à 2019 entre la Région et le CFA iA, ces subventions doivent faire l'objet d'une reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

Ceci concerne les subventions allouées de 2010 à 2019 au titre des équipements mobiliers.

Voir tableau des subventions d'investissement

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Subventions	Enregistrement comptable	Montant des subventions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant des subventions à la fin de l'exercice
Subv. d'investissement affectées à un bien renouvelable pour l'association : allouées en 2001 et affectées à l'équipement mobilier	Compte 102700- Fonds associatifs sans droit de reprise	839 454			839 454
Total 1		839 454	0	0	839 454
Subv. d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien : allouées en 2001 au titre de l'ensemble immobilier	Compte 131110 - Subv. Etat bâtiment	980 797			980 797
	Compte 131210 - Subv. Région bâtiment	3 521 572			3 521 572
	Compte 131310 - Subv. Conseil général bâtiment	243 918			243 918
Total 2		4 746 287	0	0	4 746 287
Subv. d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien : allouées à compter de 2012 au titre du CAMPUS	Compte 131115 - Subv. Etat bâtiment CAMPUS	530 095			530 095
	Compte 131211 - Subv. Région bâtiment CAMPUS	970 000			970 000
Total 3		1 500 095	0	0	1 500 095
Subv. d'équipement allouées au titre des investissements mobiliers	Compte 131200 - Subv. Région équipement	441 000		47 652	393 348
Subv. d'équipement allouées au titre des investissements mobiliers CAMPUS	Compte 1312310 - Subv. Région équipement CAMPUS	139 114		33 223	105 891
Total 4		580 114	0	80 875	499 239
Total Général		7 665 950	0	80 875	7 585 075

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Amortissement des subventions	Enregistrement comptable	Montant des reprises sur subventions au début de l'exercice	Reprises de l'exercice - compte 777000	Reprises exceptionnelles de l'exercice - compte 777000	Diminutions	Montant des reprises sur subventions à la fin de l'exercice
Subv. d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien	Compte 139110 - Subv. Etat bâtiment	616 013	23 686			639 699
	Compte 139120 - Subv. Région bâtiment	2 207 371	85 044			2 292 415
	Compte 139130 - Subv. Conseil général bâtiment	152 891	5 891			158 782
Total 1		2 976 275	114 621	0	0	3 090 896
Subv. d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien : allouées à compter de 2012 au titre du CAMPUS	Compte 139111 - Subv. Etat bâtiment Campus	123 364	20 939			144 303
	Compte 139121 - Subv. Région bâtiment Campus	226 361	38 355			264 716
Total 2		349 725	59 294	0	0	409 019
Subv. d'équipement allouées au titre des investissements mobiliers	Compte 139125 - Subv. Région équipement	191 268	49 749		47 652	193 365
Subv. d'équipement allouées au titre des investissements mobiliers CAMPUS	Compte 1391251 - Subv. Région équipement	92 674	10 378		33 223	69 829
Total 3		283 942	60 127	0	80 875	263 194
Total Général		3 609 942	234 042	0	80 875	3 763 109

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

II-2 Provisions pour risques et charges

**Cabinet
Guillet Bouju Associés**

II-2-1 Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite est comptabilisé en engagement au bilan pour un montant global de 172 732 €. Cet engagement est constaté depuis au moins 2001. Sur l'exercice 2020 cette provision enregistre une reprise de 45 268 €.

Le calcul de l'indemnité a été impacté à partir de 2010, conformément à la loi du 10 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites et notamment au recul progressif de l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans.

Le taux moyen de charges sociales est fiscales est de 50%.

II-2-2 Provision pour remise en état

Une provision pour remise en état a été constatée au 31 décembre pour un montant de 145 000 €. Cela concerne l'évaluation des travaux de réfection sur le hall mutualisé en référence au rapport d'expertise du 12 juillet 2018.

Voir tableau des provisions

PROVISIONS D'EXPLOITATION				
Provisions	Montant des provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises sur provisions	Montant des provisions à la fin de l'exercice
Engagement en matière de retraite	218 000		45 268	172 732
Provision pour remise en état		145 000		145 000
Provision pour risque social		20 000		20 000
Total Général	218 000	165 000	45 268	337 732

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS*Cabinet
Guillet Bouju Associés***II-3 Immobilisations Incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Le total des immobilisations incorporelles représente 125 108 € au 31 décembre 2020.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 3 ans
- Progiciels (Yparéo): 5 ans

Voir tableau des immobilisations et tableau des amortissements

II-4 Immobilisations Corporelles

Il a été fait application du règlement CRC 2004-06 portant sur l'évaluation et la comptabilisation des actifs : ainsi, aucune modification n'a été apportée aux actifs historiquement comptabilisés, l'ensemble de ces derniers répondant aux nouvelles définitions.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application du règlement CRC 2002-10, les actifs immobilisés doivent être décomposés en éléments séparés ayant une durée d'utilisation distincte : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

A compter de l'exercice 2015, il a été procédé au retraitement par composants de l'ensemble immobilier se rapportant à la construction des locaux (2001) ainsi que de l'investissement immobilier Campus en 2014, en harmonisation avec les règles appliquées de la CCI Nantes Saint-Nazaire

Enfin, dans le cadre de l'application de ce même règlement, les immobilisations sont amorties selon la durée d'utilisation et non plus sur la durée d'usage : à ce titre, cette nouvelle réglementation n'a pas généré de modifications d'amortissements.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Le total des immobilisations corporelles représente 11 675 458 € au 31 décembre 2020.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

1) Financement et garanties des ensembles immobiliers

- **L'ensemble immobilier de 2001** a été réalisé sur un terrain mis à disposition par la Ville de Nantes et un bail emphytéotique de 99 ans a été conclu.

Un rachat d'emprunt a été conclu en 2017 auprès de la Société Générale pour un montant de 670 000 € et se termine en juin 2022.

Les garanties données sont les suivantes : Une promesse d'hypothèque sur le bâtiment a été constatée à hauteur de 670 000€. De plus, il a été convenu de bloquer une somme de 250 000 € inscrite en 2017 dans un compte livret.

Le montant du capital restant dû sur cet emprunt est de 201 880 € au 31 décembre 2020.

- **L'ensemble immobilier lié au « Campus de l'Apprentissage de Nantes » de 2014**

Un avenant au bail emphytéotique a été signé le 21 décembre 2012 concernant le projet du « campus de l'apprentissage ».

Cet ensemble a été financé en partie par un emprunt de 221 500 € auprès du CIC et se termine en octobre 2023.

La garantie donnée est la suivante : Un nantissement de compte bancaire pour un capital de 100 000 € a été donné en garantie de l'emprunt CIC.

Le montant du capital restant dû sur cet emprunt est de 67 822 € au 31 décembre 2020.

- ### 2) Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions et agencements sur les investissements immobiliers 2001 et CAMPUS 2013-2014 :

- Gros œuvre :	70 ans
- Revêtement de façade :	12 ans
- Enrochements	30 ans
- Couverture :	30 à 33 ans
- Menuiseries extérieures et intérieures, huisseries, cloisons, et carrelage	30 ans
- Plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation et ascenseurs :	25 ans
- Electricité, câblage informatique et téléphonique :	12 ans
- Peinture, revêtement mural et de sols et de faux-plafonds	12 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Autres matériels :

- Matériels et outillage à caractère pédagogique	3 ans et 5 ans
- Matériel de bureau :	3 et 5 ans
- Mobilier :	10 ans
- Autres matériels (restauration) :	8 à 10 ans

Voir tableau des immobilisations et tableau des amortissements

II-5 Immobilisations Financières

- Un compte à terme d'une durée de 5 ans a été contracté en 2018 suite à l'échéance du compte à terme de 2013-2018 en garantie de l'emprunt CIC.
Il est enregistré en compte « titres immobilisés » pour un montant de 100 600 €.
- Des prêts CIL sont enregistrés pour un montant total de 154 486 €. Cela représente le cumul des participations des employeurs à l'effort de construction, appelé également *dispositif du 1 % logement*, versé de 2003 à 2020.

Ces prêts seront remboursés par le CIL après 20 ans suivant la date de versement par une demande volontaire du GIPAFOC. La première date d'échéance est en 2024 pour un montant de 6 187 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS : SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports	Virements de poste à poste	Diminution par cession à des tiers ou mise hors service	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Logiciels	123 980				123 980
Logiciels / MASN	1 127				1 127
Immobilisations incorporelles en cours					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	125 107				125 107
Construction sur sol d'autrui / immob.2001	6 983 154				6 983 154
Construction sur sol d'autrui / CAMPUS 2014	1 954 806				1 954 806
Agencements et aménagements divers sur constructions sur sol d'autrui	910 449	4 851			915 300
Constructions	9 848 409	4 851			9 853 260
Inst. Techniques, matériels et outillage à caractère pédagogique	124 938	57 446			182 384
Matériel de bureau et informatique	589 542	20 073			609 615
Mat. de bureau et info. / MASN	73 380	9 083			82 463
Mobilier	636 287	8 527			644 814
Mobilier / MASN	11 744	5 921			17 665
Matériel et équipement Restauration	285 257				285 257
Autres immobilisations corporelles	1 596 210	43 604			1 639 814
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 569 557	105 901			11 675 458
Compte à terme - garantie	100 250	350			100 600
Prêt construction	141 921	12 565			154 486
Dépôts et cautionnements versés		3 359			3 359
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	242 171	16 274			258 445
TOTAL GENERAL	11 936 835	122 175			12 059 010

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet
Guillet Bouju Associés

AMORTISSEMENTS : SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Immobilisations amortissables	Montant des amort. au début de l'exercice	Augment. : dotations d'exploitation de l'exercice	Augment. : dotations exceptionnelles de l'exercice	Virements de poste à poste	Diminut. : amort. afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Amort. Logiciels	117 372	2 370				119 742
Amort. Logiciels / MASN	1 127					1 127
Amort. Logiciels	118 499	2 370				120 869
Amort. Construction sur sol d'autrui / immob.2001	4 219 439	177 942				4 397 381
Amort. Construction sur sol d'autrui / CAMPUS 2014	455 707	77 391				533 098
Amort. Agencements et aménagements divers sur constructions sur sol d'autrui	553 511	36 019				589 530
Amort. Constructions	5 228 657	291 352				5 520 009
Amort. Inst. Techniques, matériels et outillage à caractère pédagogique	79 583	16 344				95 927
Amort. Matériel de bureau et informatique	445 975	52 822				498 797
Amort. Mat. de bureau et info. / MASN	46 260	10 120				56 380
Amort. Mobilier	519 380	21 587				540 967
Amort. Mobilier / MASN	6 601	1 280				7 881
Amort. Matériel et équipement Restauration	187 849	18 233				206 082
Amort. Autres immobilisations corporelles	1 206 065	104 042				1 310 107
Total Général	6 632 804	414 108				7 046 912

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

II-6 Créances clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

ETAT DES CREANCES			
	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts - Prêts CIL	154 486		154 486
Autres immobilisations financières	103 959		103 959
Créances de l'actif immobilisé	258 445		258 445
Créances clients	4 570 160	4 570 160	
Personnel et comptes rattachés	7 426	7 426	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
- Impôts, taxes et versements assimilés			
- Subventions d'exploitation à recevoir	57 439	57 439	
- Subventions d'investissement à recevoir	2 443	2 443	
Divers - produits à recevoir	3 135	3 135	
Comptes de liaison (comptabilité distincte)			
Débiteurs divers	53 321	53 321	
Créances de l'actif circulant	4 693 924	4 693 924	
Charges constatées d'avance	57 571	57 571	
Total Général	5 009 940	4 751 495	258 445

II-7 Placements financiers

- Les placements financiers correspondent à des comptes livrets Association et à un compte à terme en garantie de l'emprunt CIC.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

II-8 Etat des dettes à plus ou moins d'un an

ETAT DES DETTES				
	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant à plus d'un an et cinq ans au plus	Montant à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine (1 et 2) - Emprunt 2002-2012	201 880	134 502	67 378	
- à plus de 2 ans à l'origine (1 et 2) - Emprunt 2013-2018 Campus	67 822	23 507	44 315	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 471 626	3 471 626		
Personnel et comptes rattachés	306 782	306 782		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	295 817	295 817		
Etat et autres collectivités publiques				
- Impôts, taxes et versements assimilés	30 825	30 825		
- Avances sur subventions	26 920	26 920		
- Report de taxe d'apprentissage				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 025	1 025		
Clients créditeurs, avances et acomptes reçus	10 281	10 281		
Comptes de liaison (comptabilité distincte)				
Autres dettes	3 359	3 359		
Dettes	4 416 337	4 304 644	111 693	
Produits constatés d'avance				
Total Général	4 416 337	4 304 644	111 693	

(1) Montant des remboursements des emprunts

157 215

(2) Montant du nouvel emprunt

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet
Guillet Bouju Associés

II-9 Intéressement des salariés aux performances de l'association

Un avenant à l'accord d'intéressement aux performances de l'association de 2019 a été signé le 30 juin 2020 avec le représentant syndical.

Les critères de l'intéressement ont été révisés afin de prendre en compte le nouveau modèle économique dans lequel le GIPAFOC évolue.

La durée de cet avenant couvre les années 2020 et 2021.

Huit indicateurs de performance ont été définis et ils donneront lieu au versement d'un intéressement aux salariés en fonction de leur atteinte.

Le reversement entre les bénéficiaires sera égalitaire pour être en phase avec l'objectif commun recherché d'associer les salariés à la bonne marche de l'établissement.

A ce titre, il a été constitué au 31 décembre 2020, une provision de 104 000 € pour le montant brut.

III. Autres éléments d'information

III-1 Informations en matière de crédit-bail

Néant

III-2 Effectif moyen

Effectif moyen (ETP)	2019	2020
Salariés		
Cadres et professions supérieures	14	15
Administratifs non cadres	28	35
Formateurs non cadres	42	41
<i>Total ETP / salariés</i>	<i>85</i>	<i>91</i>
Prestations extérieures (ETP facturé)		
Personnel mis à disposition - Adm. Cadres et non cadres	4	4
Personnel mis à disposition - Formateurs	3	0
Portage salarial et intervenants externes : Formateurs	13	13
Intérim : Employés	2	1
<i>Total ETP / prestations extérieures</i>	<i>21</i>	<i>18</i>
Total ETP	106	109

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

III-3 Eléments exceptionnels**DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL**

		Compte	2019	2020
Produits sur exo antérieurs	cpte 772000		16 963	
Quote-Part Sub. Invest/2001	cpte 777000		114 620	114 620
Quote-Part Sub. Invest/CAMPUS 2014	cpte 777000		59 294	59 294
Quote-Part Subv. Equipement de 2012 à 2020	cpte 777100		56 922	49 749
Quote-Part Subv. Equipement/CAMPUS 2014	cpte 777100		13 369	10 378
Reprise sur prov. / référé Campus			50 000	
	SOUS TOTAL		311 168	234 041
Charges exceptionnelles / référé Campus			55 014	
Provision exceptionnelle / référé Campus	cpte 687500			
	SOUS TOTAL		55 014	
RESULTAT EXCEPTIONNEL SUR EVEN. COURANTS			256 154	234 041

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

III-4 Tableau de flux de trésorerie et tableau de financement

Voir tableau joint

Cabinet
Guillet Bouju Associés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (CRC 99-02)	
GIPAFOC-IA	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE (A)	
Résultat net	1 629 877
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	299 798
(-) Quote part de subvention d'investissement reprise	-234 041
(+) Amortissements et Provisions classés en FDR (hors dotation et reprise sur actif circulant)	533 839
(-) Plus values de cession = -(cpt 775 - cpt 675 - diminution autres immos financières)	
Marge brute d'autofinancement	1 929 675
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 704 871
- Clients	-4 246 116
- Autres actifs	307 364
- Fournisseurs	2 232 499
- Autres passifs	1 382
Flux net de trésorerie généré par l'activité	224 804
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	
- Acquisitions d'immobilisations (**)	-122 175
- Augmentation des dettes fournisseurs d'immobilisations	-9 044
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt (cpt 775)	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-131 219
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	
+ Subventions reçues	0
+ Emissions d'emprunts	0
- Remboursements d'emprunts	-157 215
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-157 215
Incidence des variations de cours de devises (D)	
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C+D)	-63 630
TRESORERIE D'OUVERTURE	1 656 285
TRESORERIE DE CLOTURE (*)	1 592 655

GIPAFOC – iA

Exercice clos le 31 décembre 2020

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet
Guillet Bouju Associés

SITUATION FINANCIERE GIPAFOC-IA					
BIENS	31/12/2020	31/12/2019	FINANCEMENTS	31/12/2020	31/12/2019
			FONDS PROPRES		
			Capital et réserves	1 989 785	1 891 475
Actifs incorporels	4 240	6 609	Résultat	1 629 877	98 310
Immobilisations corporelles	4 749 413	5 055 250	-	-	-
Immob.financières et M.E.E	258 446	242 172	Autres fonds propres		
-	-	-	Subvention	2 982 518	3 216 559
			Provisions	337 732	218 000
			Emprunt long moyen terme	269 702	426 917
TOTAL BIENS STABLES	5 012 099	5 304 031	TOTAL FINANC. STABLES	7 209 614	5 851 261
<i>Fonds de roulement négatif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Fonds de roulement positif</i>	<i>2 197 515</i>	<i>547 230</i>
Stocks					
Créances clients	4 570 162	324 046	Fournisseurs	3 471 626	1 239 127
Autres débiteurs	123 763	462 618	Autres dettes + PCA	673 985	672 603
TOTAL BIENS CIRCULANTS	4 693 925	786 664	TOTAL FINANC. EXPLOITAT.	4 145 611	1 911 730
<i>B.F.R.</i>	<i>548 314</i>		<i>E.F.E.</i>		<i>1 125 066</i>
Liquidités	1 592 655	1 656 285	Fournisseurs d'immobilisations	1 025	10 069
CCA	57 571	26 080	Découvert & ICNE sur emprunts	0	0
TOTAL LIQUIDITES et CCA	1 650 226	1 682 365	TOTAL FINANCEMENTS CT	1 025	10 069
<i>Trésorerie positive</i>	<i>1 592 655</i>	<i>1 656 285</i>	<i>Trésorerie négative</i>		
TOTAL GENERAL	11 356 250	7 773 060	TOTAL GENERAL	11 356 250	7 773 060

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IV- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

